



Restructuration entreprise

Par **sydneybristow_old**, le **12/09/2007** à **21:38**

bonjour

je suis dans une petite entreprise

mon patron + une employée (35 h) (sur la route) + moi (mi temps sur 4 jours les apremis de 14 h à 19 h))

une collègue a démissionné il y a deux ans et une collègue vient de démissionner

je me retrouve seule au travail + l'autre employée qui est sur la route

le patron nous a convoquées pour nous annoncer que pour la bonne marche de l'entreprise il lui fallait 3 x 35 h

donc encore deux

mais moi je ne peux accepter un temps plein car j'ai trois enfants à m'occuper et après calcul avec mon mari, un temps plein engendrerait des pertes (d'aides) + une obligation de prendre une personne pour les congés scolaires, et trouver une personne au cas où un des enfants est malade.... de plus j'ai quelques soucis au niveau santé, que j'essaie de résoudre le matin (examens...)

comment puis-je faire, il me demande de faire 35 h..... je dois donner ma réponse dans les 5 jours au plus tard après c'est des écrits

je suis un peu perdue, que va-t-il se passer ? comment puis-je faire ?

est ce que si je refuse le poste à 35 heures je serai licenciée ?

merci de m apporter des précisions

je suis en cdi depuis plusieurs années bientôt 13 ans

merci de votre aide